

COMPTE RENDU DE REUNION

Date : 13/01/2016

Lieu : SALLE DU CONSEIL

Membres :

Raphaël CHEVALARD – Brigitte HOOGE - Anne LUPIAC – Patrick PALISSE – Frédéric PUGNERE – Mireille ROUZAUD - Lysiane PALISSE – Joël PUJADE – Julien LACROIX – Sylvie LARCHEVEQUE - Stéphane LHUISSIER

Absent : aucun

Objet : **REUNION ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL**

Diffusion : les membres du Conseil Municipal – Secrétaire de mairie – affichage municipal – site internet

Rédacteur : Lysiane PALISSE

Date de diffusion : 19/01/2016

COMPTE RENDU (Suite)	Indice : 00 Page : Page 2 sur 5
---------------------------------	--

ORDRE DU JOUR

1. Repas des aînés et vœux du Maire
2. Compte Administratif de fonctionnement 2015
3. Autorisation de paiement des dépenses d'investissement 2016
4. Orientations budgétaires 2016
5. PLU
6. Augmentations loyers Grange et Ecole
7. Recensement
8. Suppression du budget CCAS
9. Questions et informations diverses

PREAMBULE

Conformément aux dispositions génériques relatives aux réunions décidées lors de la réunion du 8 avril 2014, Lysiane PALISSE est désignée secrétaire de séance.

Le Point 8, « suppression du budget CCAS » est rajouté à l'ordre du jour, sur proposition du Maire, proposition adoptée à l'unanimité par les membres du Conseil Municipal.

1. REPAS DES AINES ET VŒUX DU MAIRE

Les convives au repas des aînés seront au nombre de 67. Les points suivants sont arrêtés :

- Le menu est défini
- Les courses seront faites jeudi après-midi par Julien, Stéphane et Patrick
- La préparation de la salle aura lieu vendredi 18 heures puis samedi à 9h30
- Le nettoyage de la salle sera effectué dimanche à 10 heures

2. COMPTE ADMINISTRATIF DE FONCTIONNEMENT 2015

L'examen de nos comptes de fonctionnement au 13 janvier 2016 montre un atterrissage de fin d'année à + 4245 € et une future réserve municipale à 40 299 €, un résultat donc bénéficiaire mais inférieur au capital des emprunts à rembourser en 2016 de 20 000 € environ. Il faudra donc être vigilant sur l'établissement du budget d'investissement 2016 et compter sur les subventions.

S'agissant de perspectives, ces chiffres doivent évidemment être confirmés après examen des recettes et dépenses réelles du mois de janvier (le compte administratif est légalement clos au plus tard le 30 janvier).

3. AUTORISATION DE PAIEMENT DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT 2016

Comme habituellement, dans l'attente du vote du budget 2016, le maire est autorisé à procéder aux dépenses d'investissement jusqu'à concurrence de 25 % du budget d'investissement 2015.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité par le Conseil Municipal.

4. ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2016

Les premières orientations budgétaires 2016 ont été débattues, pour réflexion d'ici l'examen du projet de budget (Conseil Municipal de Février).

Le calendrier d'élaboration budgétaire 2016 est le suivant :

- Débat orientations budgétaires : 13 janvier
- 1^{er} débat budgétaire : Conseil Municipal du 18 février

	COMPTE RENDU (Suite)	Indice : 00 Page : Page 3 sur 5
--	---------------------------------	--

- Rencontre Inspecteur des finances : 8 mars
- Vote du budget : Conseil Municipal du 15 mars

Le Maire diffusera les premières propositions à l'ensemble du Conseil Municipal pour préparation du Conseil Municipal de février.

5. PLU

Les réunions suivantes sont confirmées :

- Réunion publique le 22 janvier à la salle des fêtes à 18 heures
- Commission PLU le 29 janvier à la salle des fêtes à 18 heures

Une subvention pour élaboration du PLU de 6232 euros nous a été versée.

6. AUGMENTATION DE LOYERS

Le loyer de la grange de la Grand Terre, inchangé depuis 2006 sera porté à 70 € par mois, celui de l'école (fixé en 2015) est inchangé, l'indice des loyers indiquant une augmentation de 0.08 € par mois. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

7. RECENSEMENT

La population légale (moyenne entre 2011 et 2015) en vigueur au 1/1/2016 pour LE PIN est de 390 habitants.

La population du PIN, recensée en 2015 (qui deviendra la population légale en 2017) est de 416 habitants.

8. SUPPRESSION DU BUDGET CCAS

Le budget de la CCAS sera supprimé en tant que tel et introduit en tant que ligne spécifique dans le budget principal. Il s'agit d'une simplification administrative proposée par le législateur.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité par le Conseil Municipal.

9. QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

9.1. Absences secrétaire de mairie

Une heure d'absence par jour " non récupérable " est accordée par le maire à la secrétaire de mairie relativement à sa situation de future maternité.

Des recherches sont effectuées pour un remplacement de la secrétaire, à mi-temps, à partir du 1er mai (date approximative).

9.2. Projet de Base ULM

Un dossier concernant l'ouverture d'une base ULM à titre privé a été transmis pour information au Maire (courrier du 17/12/2015). Selon l'information donnée par les éventuels futurs déclarants, l'ouverture d'une base de décollage, "à titre privé" nécessite une simple déclaration en mairie, à la différence de la création d'une base permanente qui nécessite une autorisation. Ceci sera vérifié par la mairie.

9.3. Vigipirate Maison de l'Eau

Les mesures prises par la Maison de l'Eau relatives au château d'eau ont été communiquées aux maires des communes adhérentes (confidentiel).

9.4. Installation d'une Centrale Solaire sur la commune

Le Maire a été contacté par le Groupe VALECO. Le dossier est à l'étude.

	COMPTE RENDU (Suite)	Indice : 00 Page : Page 4 sur 5
--	---------------------------------	--

9.5. Plan numérique Régional

Le Président de Région s'est engagé (répondant au courrier du maire du 4 Septembre 2015) par courrier du 10 /12/2015 à ce que la Région réalise en 2016 des travaux d'opticalisation du réseau internet qui devraient améliorer significativement le débit internet de la commune.

9.6. Protection du ciel nocturne

Le Conseil d'Administration de l'Association Nationale pour la Protection du Ciel et de l'Environnement Nocturnes a accepté par courrier du 10/12/2015, l'adhésion de la commune de LE PIN à sa charte. Cette charte sera mise à disposition du public sur notre site internet.

9.7. Chantiers d'utilité sociale

L'Agglomération du Gard Rhodanien nous a informés par courrier du 7/12/2015 de l'acceptation de la demande de la commune pour la réalisation des chantiers suivant par l'Association Passe-Muraille, en mars ou avril (à confirmer) :

- Réfection du gué de Chaulendy
- Elagage sur le chemin de l'ancienne gare

9.8. Soirée occitane

La soirée occitane prévue par la commission Culture et Occitanie est reportée à l'automne.

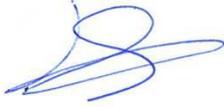
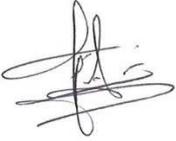
9.9. Mise à disposition du terrain C 0270

Ce terrain communal fait l'objet d'une demande pour utilisation par les enfants comme piste à vélo. Le Conseil Municipal donnera une suite favorable à cette demande pour autant que soit identifiée la personne physique ou morale qui prendra en charge l'entière responsabilité de l'aménagement et de l'utilisation du terrain, en particulier la prise en charge et en responsabilité de toutes les questions afférentes à la sécurité lors de l'utilisation du terrain par les enfants ou les adultes.

**COMPTE RENDU
(Suite)**

Indice : 00

Page : Page 5 sur 5

Raphaël CHEVALARD	
Michèle HOOGE	
Julien LACROIX	
Sylvie LARCHEVEQUE	
Stéphane LHUISSIER	
Anne LUPIAC	
Lysiane PALISSE	
Patrick PALISSE	
Frédéric PUGNERE	
Joël PUJADE	
Mireille ROUZAUD	